

## REGLEMENT DU JEU-CONCOURS

« Aubade Anniversaire »

### **ARTICLE 1 : SOCIETE ORGANISATRICE DU JEU-CONCOURS**

AUBADE PARIS, SA, au capital de 15 754 230 Euros, dont le siège social est situé 10, rue du Colonel Driant - 75001 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 775 695 901, organise un jeu-concours intitulé «Aubade Anniversaire», accessible au sein des boutiques à enseigne AUBADE et corners AUBADE de grands magasins, sur la page Facebook officielle d'Aubade <https://www.facebook.com/aubadeparis>, du lundi 10 septembre 2018 au dimanche 26 Septembre 2018 inclus.

### **ARTICLE 2 : PARTICIPANTS**

Ce jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat est ouvert à toute personne majeure (âgée de 18 ans et plus), à l'exclusion des membres du personnel de la société organisatrice qui s'interdisent d'y participer directement ou indirectement par l'intermédiaire notamment de leurs familles (ascendants, descendants, conjoints).

La société organisatrice se réserve à cet égard le droit de solliciter auprès des participants un justificatif d'identité.

Une même personne peut jouer plusieurs fois mais ne peut gagner qu'un seul des lots mis en jeu.

### **ARTICLE 3 : ORGANISATION DU JEU CONCOURS**

La participation à ce jeu-concours s'effectuera, à compter du lundi 10 septembre 2018 jusqu'au dimanche 26 septembre 2018 inclus, à minuit heure France métropolitaine :

- au sein des boutiques et corners de grands magasins à enseigne AUBADE
- sur la page Facebook officielle d'Aubade <https://www.facebook.com/aubadeparis>
- sur le site internet à l'adresse <https://www.aubade.fr>

Mis en forme : Non souligné, Couleur de police : Noir

Toute participation au jeu-concours sous une autre forme est exclue.

### **ARTICLE 4 : MODALITES DE PARTICIPATION**

Pour participer, le participant doit, dans la période comprise entre le lundi 10 septembre 2018 et le dimanche 26 septembre 2018, à minuit, heure France métropolitaine :

- Apporter une réponse exacte aux trois questions concernant la marque AUBADE qui lui seront soumises sur le formulaire de participation,
- Remplir les informations personnelles nécessaires pour être recontacté selon le mode de communication choisi : Nom, Prénom, âge, adresses postales et e-mail, numéro de téléphone,
- Confirmer son consentement quant à l'utilisation de ses données personnelles par la société Aubade, conformément aux dispositions de l'article 10 du présent règlement.

La société organisatrice se réserve le droit de poursuivre quiconque tenterait de frauder ou nuire au bon déroulement ou à la partialité de ce concours.

Ne seront pas prises en compte les demandes de participation comprenant des informations illisibles, incomplètes ou inexacts.

## **ARTICLE 5 : SELECTION DES GAGNANTS**

A compter du lundi 10 septembre 2018 et jusqu'au dimanche 26 septembre 2018 inclus, toutes les participations reçues au jeu concours « **Aubade Anniversaire** » au sein des boutiques à enseigne AUBADE et corners AUBADE de grands magasins, [sur le site e-commerce](#), sur la page Facebook officielle d'Aubade <https://www.facebook.com/aubadeparis>, respectant toutes les conditions de participation, seront recueillies.

Soixante (60) gagnants seront désignés à l'issue d'un grand tirage au sort qui se déroulera le 17 octobre 2018 au siège d'Aubade Paris, 10 rue du colonel Driant - 75001 Paris

La liste des gagnants fera l'objet d'une publication le 18 octobre 2018 sur la page Facebook officielle d'Aubade <https://www.facebook.com/aubadeparis>, et la page Twitter officielle d'Aubade <https://twitter.com/Aubadeparis>.

## **ARTICLE 6 : LOTS ET MODALITES DE REMISE**

### **6.1 Le lot**

Les soixante (60) gagnants tirés au sort remporteront chacun un lot, attribué par ordre de tirage au sort

Dans l'hypothèse où une personne aurait participé plusieurs fois et s'il est plusieurs fois tiré au sort, un seul lot, le lot de la plus grande valeur, lui sera attribué.

- Le premier gagnant remportera une carte cadeau d'une valeur de 2 000 € TTC (prix constaté en France métropolitaine) valable 1an à compter de la date de désignation des gagnants, utilisable exclusivement pour l'achat de produits de la marque AUBADE auprès des boutiques à enseigne AUBADE et corners AUBADE de grands magasins en France ou sur le site internet [www.aubade.fr](http://www.aubade.fr).

- Les deuxième à douzième gagnants remporteront chacun une parure anniversaire (collection Femme Aubade) d'une valeur commerciale de 160€ TTC (prix constaté en France métropolitaine)

- Les treizième à trente-deuxième gagnants remporteront chacun une boîte à désir (taille unique), d'une valeur commerciale de 89€ TTC (prix constaté en France métropolitaine)

- Les trente-troisième à soixantième gagnants remporteront chacun un tanga (taille unique), d'une valeur commerciale de 49€ TTC (prix constaté en France métropolitaine)

Les lots attribués aux gagnants sont définitifs et ne pourront faire l'objet d'échange ou remboursement.

Toutefois, dans l'hypothèse d'une erreur de livraison du lot, qu'il s'agisse du mauvais lot ou que le lot ait été livré dans une mauvaise taille, AUBADE procédera, à ses frais, à l'échange du lot, sous réserve que le lot lui soit retourné dans un délai de 15 jours à compter de sa réception par le participant.

### **6.2 Modalités de remise du lot aux gagnants**

AUBADE contactera les gagnants dans un délai maximum d'un (1) mois après la désignation de ces derniers via l'adresse courriel indiquée dans le formulaire de participation.

Les gagnants devront confirmer à Aubade leur nom, prénom, adresse postale ainsi que leur taille de soutien-gorge et de bas par retour de mail dans un délai maximum d'un (1) mois, à compter de la réception du mail adressé par AUBADE.

A défaut de réponse dans le délai précité, les gagnants se verront annuler leur participation et leur gain.

Les lots seront remis aux gagnants Par envoi par voie postale à l'adresse du domicile renseignée par les gagnants lors de la prise de contact, dans un délai maximum d'un (1) mois après réception des informations liées à leur taille.

AUBADE ne saurait être tenue pour responsable de toute avarie, vol ou perte intervenue lors de la livraison. Si le lot est non réclamé ou retourné par les services postaux en raison d'une erreur d'adresse dans les quinze (15) jours calendaires suivant sa livraison, il sera perdu pour le participant et demeurera acquis à AUBADE.

#### **ARTICLE 7 : MODIFICATIONS DU REGLEMENT**

En cas de nécessité, AUBADE se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Le cas échéant, les modifications feront l'objet d'une annonce sur les supports de communication annonçant le jeu concours, dont le site internet [www.aubade.fr](http://www.aubade.fr).

#### **ARTICLE 8 : LIMITATION DE RESPONSABILITE**

AUBADE se réserve le droit d'écourter, de prolonger ou d'annuler le présent jeu-concours, si les circonstances l'exigent, et notamment en cas de force majeure, sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

La responsabilité d'AUBADE ne pourra être recherchée dans le cas où les envois de participation au présent jeu-concours ne lui parviendraient pas pour une raison indépendante de sa volonté (notamment des problèmes techniques liés à la transmission par la poste et /ou Internet), ou lui parvenaient altérés.

La responsabilité d'AUBADE ne pourrait davantage être recherchée dans l'hypothèse où un gagnant n'aurait pas reçu l'email de la part de la société organisatrice l'informant de l'attribution de son lot, du fait que les coordonnées communiquées dans le formulaire de participation seraient erronées ou en cas de défaillance de son service de messagerie électronique.

#### **ARTICLE 9 : DEMANDES DE REMBOURSEMENT**

Les demandes de remboursement liées aux services télématiques devront être adressées exclusivement par courrier postal au service télématique, AUBADE, 10, rue du Colonel Driant - 75001 PARIS.

Les frais de connexion non forfaitaires sur Internet ([www.aubade.com](http://www.aubade.com)) seront remboursés sur simple demande accompagnée d'une copie de la ou des facture(s) justificative(s) ainsi que des informations suivantes : date, heure et durée de connexion sur le site. Le remboursement sera effectué sur la base d'une communication locale à tarif réduit, pour une durée qui ne saurait être supérieure à dix (10) minutes.

Les frais engagés par le participant pour le timbre nécessaire à cette demande seront remboursés sur simple demande écrite sur la base du tarif lent « lettre » en vigueur.

Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.

Les demandes de remboursement seront limitées à une seule demande par participant (même nom, même adresse).

Aucune demande de remboursement ne sera honorée passé un délai de sept (7) jours à compter de la date de clôture du jeu-concours. Toute demande de remboursement parvenue par courrier électronique ne sera pas prise en compte.

#### **ARTICLE 10 : DONNEES PERSONNELLES**

Les participants ont connaissance et acceptent que leurs données à caractère personnel, collectées dans le cadre du jeu-concours, font l'objet d'un traitement par la société organisatrice aux seules fins de l'organisation du jeu-concours et afin de contacter les gagnants pour la remise de leur lot.

Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la gestion du jeu.

Les informations collectées dans le cadre du jeu-concours ne pourront pas être utilisées par la société organisatrice à des fins de prospections commerciales, sauf accord exprès donné par le participant au moment de sa participation au jeu-concours. -

Conformément aux législations et réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel applicables, les participants disposent d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données. Ils peuvent exercer ce droit à tout moment en écrivant un courrier, accompagné d'une photocopie d'un justificatif d'identité, à l'adresse suivante :

AUBADE, 10, rue du Colonel Driant - 75001 PARIS.

Les participants qui exerceraient leur droit de suppression de leurs données avant la fin du jeu-concours seront réputés renoncer à leur participation.

En participant au jeu-concours, les participants reconnaissent expressément et acceptent que, s'ils sont gagnants, leur nom, prénom et ville de résidence ou pays d'origine, puissent être publiés par Aubade, pendant dix-huit (18) mois, sans autre contrepartie que la dotation gagnée, sur quelque support que ce soit, notamment dans la presse et sur le site Internet [www.aubade.com](http://www.aubade.com), sur la page Facebook d'Aubade (<https://www.facebook.com/aubadeparis/>), sur la page Instagram officielle d'Aubade (<https://instagram.com/aubadeparis/>), la page Twitter officielle d'Aubade (<https://twitter.com/Aubadeparis>), sur la newsletter Aubade ou sur tout autre support, exclusivement dans le cadre d'actions publi-promotionnelles et/ou d'information du public concernant le présent jeu-concours ~~ou d'autres jeu-concours similaires organisés par la société organisatrice.~~

#### **ARTICLE 11 : APPLICATION DU REGLEMENT ET DEPOT**

La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Le présent règlement peut être adressé gratuitement (au tarif lent en vigueur) à toute personne qui en fait la demande à la société organisatrice, par simple lettre comportant ses noms et adresse, à l'adresse suivante :

AUBADE  
Jeu-concours < Aubade Anniversaire >

SERVICE E-MARKETING  
10, rue du colonel Driant - 75001 PARIS

Toutes contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent règlement seront tranchées par AUBADE, dans l'esprit qui a prévalu à la conception de l'opération.

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable serait soumis aux Tribunaux parisiens compétents, conformément à la loi française.